

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE – ORAL

**Élisabeth Buchet, Simon Cahanier, Pierre Descotes,
Cécile Margelidon, Dimitri Mézière, Marine Miquel**

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes. Le jury propose au candidat ou à la candidat(e) de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : il ou elle peut accepter ou refuser. Une reprise est faite à l'issue de son exposé.

Type de sujet donné : texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et commenter, en lien avec la thématique au programme (Amour et amitié). Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, et éventuellement des notes et/ou un chapeau apportant des précisions historiques ou contextuelles.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux enveloppes contenant chacune un texte.

Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de mythologie, atlas.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : dictionnaire latin-français (Gaffiot).

Dans le cadre de l'épreuve commune à l'oral de langue et culture ancienne (grec ou latin), les candidat(e)s admissibles ont, depuis 2024, le choix entre deux types d'épreuves : « textes antiques » ou « traduction et commentaire d'un texte latin/grec ». Lors de la session 2026, 76 candidat(e)s, parmi les 185 admissibles, se sont présenté(e)s à l'épreuve de traduction et commentaire d'un texte latin. La moyenne de l'épreuve s'établit à 12,28 (elle était de 12,04 en 2025). Les notes s'échelonnent de 4 à 20. 31 candidat(e)s (soit 40,7 %) ont obtenu une note égale ou supérieure à 14, un nombre qui témoigne du sérieux de leur préparation et de la qualité générale des prestations qui ont été proposées, en dépit de conditions météorologiques parfois difficiles. On constate cependant qu'un nombre non négligeable de candidat(e)s, 14 (soit 18,4%), ont obtenu une note égale ou inférieure à 8 et ont rencontré des difficultés aussi bien pour traduire que pour commenter le texte qui leur était proposé.

Les remarques qui suivent reprennent en grande partie celles des rapports précédents dont nous recommandons vivement la lecture.

Le sujet et le déroulement de l'épreuve

Accompagné(e) par un appaîtreur ou une appaîtreurice, le ou la candidat(e) est invité(e) à tirer au sort l'une des deux enveloppes que lui propose le jury, composé, pour chaque commission, de deux membres. Après avoir pris connaissance du sujet tiré au sort, le ou la candidat(e) est conduit(e) dans la salle de préparation pour y travailler une heure et trente minutes. Le ou la

candidat(e) passe ensuite devant le jury. Il ou elle peut accepter ou refuser la présence d'un public, limité à deux à quatre personnes en fonction de la capacité de la salle. Les auditeurs sont installés derrière le ou la candidat(e) et face au jury. Le public, rappelons-le, ne doit intervenir en aucune façon pendant ou après l'épreuve, et les téléphones doivent être éteints.

Comme les années précédentes, les textes soumis aux candidates et candidats appartenaient à des genres variés (élégie, épopée, lettre, roman, discours, historiographie...) de périodes très différentes, de Plaute à Rutilius Namatianus. Plusieurs textes d'auteurs moins connus ont pu être soumis aux candidat(e)s, à l'instar d'extraits tirés de l'anthologie des *Priapea*. Traduire et commenter un texte d'un auteur inconnu ne doit toutefois pas dérouter les candidat(e)s ; le jury a d'ailleurs pu entendre de très bonnes prestations sur des textes peu connus, ce qui s'explique en partie par le fait que les candidat(e)s étaient moins tenté(e)s de plaquer des connaissances sur l'extrait. Nous attirons également l'attention des candidat(e)s sur la nécessité de lire soigneusement les notes de vocabulaire qui peuvent, avec le titre donné à l'extrait et l'éventuel chapeau de présentation, accompagner le texte. Ces notes, d'une seule à cinq ou six, concernent des termes relativement moins usités en latin sur un plan fréquentiel, mais peuvent aussi fournir de précieuses indications sur la construction spécifique de certains verbes. Aussi un candidat n'a-t-il pas vu que le sens du tour *dare + ut + subjonctif* (« concéder que ») était précisé en note, et que le verbe ne pouvait donc pas être traduit par son sens le plus commun.

L'introduction

Si une accroche qui permet de mettre en valeur la spécificité du texte à travers un parallèle probant et ainsi de l'introduire de façon fluide est la bienvenue, une accroche mal ou peu reliée au texte apparaît, quant à elle, artificielle et dessert bien souvent le propos. Ainsi, le développement relativement long consacré, dans les premières minutes d'un oral, aux amantes abandonnées des *Héroïdes* d'Ovide ne semblait pas pertinent pour introduire un extrait du même auteur — seul lien avec le texte en question —, un passage des *Fastes* qui relatait, sur un tout autre mode, les amours d'Omphale et d'Hercule. De façon générale, la récitation de cours et les notices biographiques détaillées sont à proscrire si les éléments apportés n'éclairent pas le texte : l'introduction vise à présenter de façon condensée et dynamique les enjeux spécifiques du texte en situant, si cela est pertinent, l'extrait dans sa filiation générique ou dans son contexte historique.

La lecture

Si elle n'est pas l'étape déterminante de l'épreuve, une lecture fluide et expressive témoigne d'emblée d'une bonne compréhension du texte latin. On recommandera aux candidat(e)s de bien identifier les syntagmes qui composent une unité de sens et qui ne coïncident pas toujours avec l'unité du vers dans un texte poétique. De façon générale, le jury a pu entendre beaucoup de bonnes lectures, et se réjouit notamment que certains candidat(e)s aient été attentifs et attentives aux élisions en poésie. Afin de permettre d'accorder le temps nécessaire à la traduction et au commentaire, le jury interrompt le plus souvent la lecture à partir du moment où sa qualité a pu être appréciée. L'intervention du jury ne préjuge là encore en rien de la qualité de la prestation et ne doit pas déstabiliser le ou la candidat(e).

La traduction

À de rares exceptions près, les traductions proposées ont évité l'accumulation de contresens ou de non-sens et le sens global du texte a été saisi dans la plupart des cas. Le jury se réjouit même

que certaines traductions, préparées dans un temps restreint, aient été non seulement exactes, mais aussi précises et élégantes. La très grande majorité des candidat(e)s a également bien respecté le principe de la traduction groupe de mots par groupe de mots. Sur le plan de la méthode et du rythme à adopter, deux écueils nous semblent toutefois à éviter : une restitution trop rapide de la traduction sur des segments particulièrement longs peut donner l'impression que le ou la candidat(e) n'est pas à l'aise sur le passage ou sur le texte et souhaite éluder certaines difficultés ; à l'inverse, certain(e)s candidat(e)s ont adopté un débit de parole particulièrement lent et heurté dans la restitution de la traduction ce qui a pu fortement les pénaliser. Le temps de reprise sera en effet, dans ce cas, réduit d'autant, afin de pouvoir laisser le temps au candidat ou à la candidate de proposer un commentaire. Nous invitons donc les candidat(e)s à adopter un débit de parole dynamique, sans qu'il soit trop rapide. Comme les années précédentes, nous rappelons qu'il est proposé aux candidat(e)s de procéder à la reprise de la traduction avant de passer au commentaire. Cette option, choisie par la très grande majorité des candidats et candidates, peut permettre de rectifier ou de compléter le commentaire, comme le jury a pu l'apprécier et le valoriser à plusieurs reprises. Si la reprise n'a pas lieu après la traduction, celle-ci s'effectue à la fin du commentaire.

Le commentaire

Les candidat(e)s peuvent opter librement pour un commentaire linéaire ou composé. Le choix doit cependant être cohérent avec le texte. Le jury se réjouit d'avoir pu entendre des commentaires précis qui mobilisaient, en outre, lorsqu'un passage le justifiait, des connaissances plus générales sur un genre littéraire ou le contexte historique. Comme on pouvait l'attendre, les motifs de l'élegie romaine (la *militia amoris*, le *seruitium amoris*, le *paraclausithyron*) étaient bien connus de la très grande majorité des candidat(e)s qui avaient travaillé sur les thèmes de l'amour et de l'amitié. Les rares lacunes constatées au cours de l'entretien sur ce qui était considéré comme des connaissances fondamentales sur le programme, ont pu, en revanche, porter préjudice à quelques candidat(e)s. Par ailleurs, le jury a regretté que certaines catégories ou oppositions binaires apprises au cours de l'année, mais mal maîtrisées, soient parfois plaquées artificiellement sur un texte. On a ainsi pu entendre que l'amour dont il était question dans l'hymne rituel à Priape extrait de l'une des pièces poétiques des *Priapea* relevait de l'*agapè* et non de l'*erôs*, ce qui ne pouvait être le cas au sein d'un texte latin où Priape constituait une figure de la génération et de la fécondité qui s'illustrait avant tout dans la sphère érotique. La mobilisation des connaissances philosophiques a pu également apparaître très approximative et donner lieu à des généralisations erronées, comme dans le cas d'un commentaire au sein duquel la dernière partie était consacrée à « la morale épicurienne de la jouissance » et qui tendait à réduire la philosophie du jardin à un hédonisme caricatural. De même certaines remarques donnaient-elles à entendre une conception naïve et désintéressée de l'amitié à Rome : des éléments plus précis sur les échanges d'*officia* auraient été bienvenus, tout comme les échanges épistolaires supposent de se demander systématiquement la raison de la lettre et les rapports de force qui existent entre les correspondants.

Outre la reprise (plus ou moins distanciée) des codes propres à un genre littéraire, on invitera également les candidat(e)s à être sensibles à la tonalité ou au registre du texte qui leur est soumis. L'humour d'un passage ou le pathétique présent dans un autre texte ont ainsi parfois pu être négligés alors qu'ils apparaissaient comme des composantes essentielles de l'extrait et orientaient la réaction attendue du lecteur ou de la lectrice.

La très grande majorité des candidat(e)s a su identifier le type de vers utilisé dans le texte poétique qui leur était soumis, mais quelques candidat(e)s ne semblaient pas connaître la différence entre un hexamètre et un pentamètre dactyliques, ou confondre le distique élégiaque

avec un type de vers. À l'inverse, la scansion, quand elle était maîtrisée, a pu sensiblement enrichir une poignée de commentaires. Rappelons toutefois que la scansion n'est pas exigée, et que le jury considère *a priori* que seules celles de l'hexamètre et du pentamètre dactyliques sont connues par le candidat.

Le jury a entendu de très nombreux commentaires exposés dans une langue claire, précise et élégante. Le recours aux figures pour qualifier certains faits de style a été valorisé. Quelques candidat(e)s ont toutefois eu tendance à recourir à des analyses jargonantes, en réalité imprécises, qui pouvaient desservir leur propos. Il a par exemple été question d'une « esthétique de l'emballlement » pour évoquer l'idée d'abondance, de *copia*, dans un poème, et d'une « *mimèsis* formelle », sans plus de précisions, pour renvoyer — comme cela a été clarifié par le candidat dans l'échange qui a suivi le commentaire — au fait qu'Ovide, dans l'*Ars amatoria*, imite la forme des traités techniques, ce qui est juste. Plus globalement, les références à des catégories générales doivent être expliquées et nuancées : un texte aura du mal à être simultanément rhétorique, tragique, pathétique et comique.

Peu de contre-sens complets ont été commis sur les textes proposés. Plusieurs commentaires, particulièrement réussis, se sont attachés à mettre en évidence la spécificité et l'originalité du texte qui leur était soumis. À propos d'un extrait de l'*Héroïde* VII d'Ovide, une candidate a ainsi mis en lumière la stratégie argumentative d'une Didon particulièrement rusée tout en signalant plusieurs points de divergence ou de rapprochement avec l'attitude de l'héroïne dans le chant IV de l'*Énéide* de Virgile, qui constituait un intertexte important pour l'extrait de la lettre ovidienne. Suivant un plan linéaire, la candidate a, par ailleurs, proposé une lecture fine du texte en s'appuyant sur des micro-analyses.

Comme pour la version, la reprise du commentaire vise à approfondir les aspects du texte que le candidat ou la candidate n'a pas évoqué ou qui ont simplement été survolés. Le jury a pu apprécier la réactivité de nombreux candidats et candidates au cours de cette partie de l'épreuve.

À l'issue de ce rapport, le jury tient à féliciter de nouveau les candidat(e)s qui ont eu le soin de traduire avec précision et de commenter avec finesse les textes proposés. Il encourage les futur(e)s préparateurs à un entraînement régulier et à une lecture suivie des textes latins.